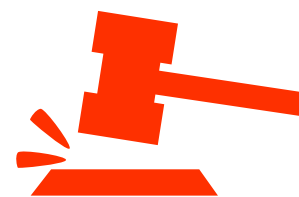









Notre Démarche RSE




Quelques dates clés

 <p>2008</p>	 <p>2009</p>	 <p>2011</p>	 <p>2014 ecoVadis SUPPLIER SUSTAINABILITY RATINGS</p>	 <p>2015 THE GLOBAL COMPACT</p>
<p>Début de l'engagement de Bleu Voyages dans le développement durable et la démarche RSE avec notamment la rédaction de la charte développement durable de Bleu Voyages</p>	<p>Publication de notre premier bilan carbone, accompagné par Effi21, cabinet conseil en développement durable et démarche RSE</p>	<p>Notre premier rapport RSE</p>	<p>2ième rapport RSE et première certification «statut argent» par Ecovadis</p>	<p>Adhésion au pacte mondial des Nations Unies</p>



2016

Premier Bilan de gaz à effet de serre
Signature convention de partenariat avec l'ONG Handicap International



2017

Création d'un comité RSE au sein de Bleu Voyages regroupant les différents services concernés (Ressources humaines, commercial, achats, finances...).

comité RSE

Notre engagement, nos réalisations



Nos axes d'actions

Notre adhésion au pacte des Nations Unies, nous a permis de structurer notre politique RSE en 4 grands principes d'action, qui sont à nos yeux primordiaux pour une démarche RSE complète et transparente envers nos parties prenantes internes et externes.



Section 1

**Principes relatifs
aux droits de
l'Homme**



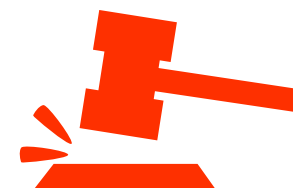
Section 2

**Principes relatifs
aux droits du travail**



Section 3

**Principes relatifs
à l'environnement**



Section 4

**Principes relatifs
à la lutte contre
la corruption**

2017, une année riche en implications

Depuis 2017, un **comité RSE, composé de collaborateurs issus de différents services et horizons**, se réunit tous les trimestres afin de déterminer, de piloter et de mesurer concrètement les actions et engagements de Bleu Voyages sur l'ensemble des questions sociétales et environnementales. Les premiers chantiers identifiés sur 2017-2018 sont :

- ▶ Sélection et marquage des fournisseurs
- ▶ Charte anti-corrupcion
- ▶ Qualité de vie au travail



Le mot du directeur



Notre entreprise liée au monde du voyage, ne peut qu'être sensibilisée et impactée par les valeurs liées notamment aux droits de l'Homme ainsi qu'à l'environnement, la planète étant notre terrain d'action puisque nous envoyons nos clients dans le monde entier, que cela soit pour raison professionnelle, ou pour leurs vacances.

En 2009, nous avons communiqué sur notre premier bilan carbone. Notre engagement RSE est aujourd'hui intégré complètement dans notre politique globale d'entreprise et nous communiquons régulièrement sur nos actions.

L'année 2017 est forte d'engagement, d'initiative et d'implication, notamment avec la création de notre comité RSE composé de collaborateurs volontaires issus de services et fonctions divers.

Nous nous engageons à partager nos actions et axes de progrès avec nos parties prenantes en utilisant nos réseaux de communication principaux.

Cordialement,

Monsieur Jean-Pierre LORENTE
Directeur Général de Selectour Afat Bleu Voyages

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Pierre Lorente', written over a light grey rectangular background.



Section 1

Principes relatifs aux droits de l'Homme



Notre engagement solidaire avec l'ONG Handicap International

Principe et objectif

Bleu Voyages soutient l'ONG Lyonnaise Handicap International et s'associe à ses côtés pour récolter des fonds auprès de ses clients d'agences de voyages, en signant une convention de partenariat pour une durée de trois ans minimum.

Pour la direction de Bleu Voyages, il est aussi essentiel et primordial de sensibiliser et d'impliquer l'ensemble des collaborateurs dans ce partenariat.

Mise en oeuvre

Concernant la convention de partenariat, le principe adopté est simple : pour chaque dossier tourisme réalisé dans l'une des 30 agences Bleu Voyages, il est proposé au client de verser 1 €, ou plus, en soutien à Handicap International. A la fin de l'année, Bleu Voyages abondera de 100% de la somme récoltée.

Nous avons communiqué sur l'engagement de Bleu Voyages sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter, LinkedIn et Google+ et un dispositif de communication a été établi auprès de nos clients.

Le partenariat a aussi été publié sur notre outil intranet à destination des collaborateurs. Des équipes internes de Bleu Voyages ainsi que Jean-Pierre Lorente, directeur général du réseau, ont participé à la campagne #Stopbombing, pour dénoncer les mines antipersonnelles dans le monde entier.

Résultats

En 2016, nous avons récolté 568 dons avec une somme totale de 2800€. Concernant l'année 2017, à la date du 3 octobre, nous en sommes à 3116 €. Bleu Voyages s'engage à compléter la somme pour atteindre 15 000 €.





Ne détournons pas le regard

Principe et objectifs

Nous soutenons les droits de l'enfance et notamment toutes les actions qui luttent contre le tourisme sexuel impliquant des enfants.

Notre réseau Selectour soutient l'association ECPAT France, ONG Française dont la mission est de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ecpat-france.fr).

Mise en œuvre

Nous proposons à nos équipes de se former sur ces questions en suivant les modules de formation mis en ligne par ECPAT. Nous communiquons également ponctuellement via nos réseaux sociaux sur les actions de cette ONG.

Des flyers de prévention et sensibilisation sont à disposition des clients au sein de chacune de nos agences loisirs et sur notre outil intranet.



DON'T LOOK AWAY

**NE DÉTOURNEZ PAS
LE REGARD**

Que faire pour agir ?

Si vous avez été témoin d'un cas d'exploitation sexuelle d'enfants, vous pouvez aider à faire démarrer une enquête en le signalant.

**En France,
appelez le 112 ou le 17**

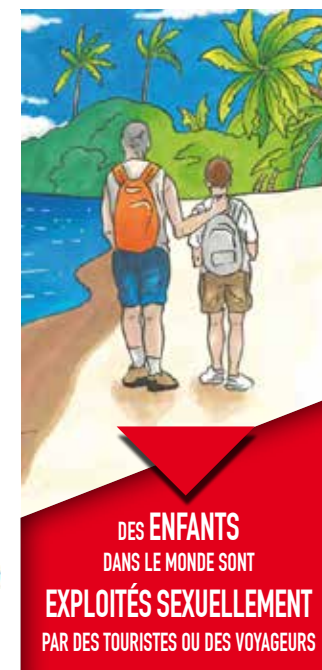
**À l'étranger, signalez sur
www.reportingchildsextourism.org**

Professionnels du voyage, vous pouvez contribuer à faire reculer l'exploitation sexuelle des enfants en mettant à disposition de vos clients voyageurs l'affiche et cette plaquette d'information.

Pour en savoir plus :



Plaquette réalisée par Althia Lopez, Margaux Maudhuit et Marion Maas, élèves de l'École des Professionnels du Tourisme (EPT)
Dessins : Julien Rouffignac



**DES ENFANTS
DANS LE MONDE SONT
EXPLOITÉS SEXUELLEMENT
PAR DES TOURISTES OU DES VOYAGEURS**



Section 2

Principes relatifs aux droits du travail



PRINCIPE ET OBJECTIFS

Bleu Voyages s'engage à respecter les conditions et législations en matière du droit du travail sur son territoire principal à savoir la France.

Bleu Voyages favorise le dialogue social, notamment par l'intermédiaire des institutions représentatives du personnel (IRP) qui se réunissent régulièrement pour débattre des différents sujets d'actualité de l'entreprise et de ses salariés.

Lors des dernières élections professionnelles de 2014, l'ensemble des organisations syndicales ont été invitées à négocier le protocole d'accord préélectoral et à ce jour, une organisation est représentée au sein du CE.

Un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) est désigné par les représentants du personnel tous les deux ans pour les établissements de plus de 50 collaborateurs. Les Délégués du Personnel veillant à ces sujets pour les autres établissements.

Le CHSCT contribue à la protection de la santé et à la sécurité des salariés dans l'entreprise. Il participe à l'amélioration de leurs conditions de travail et veille au respect, par l'employeur, de ses obligations légales. Il est consulté et informé sur un certain nombre de sujets.

Bleu Voyages respecte dans le cadre de sa politique d'emploi la convention nationale des agences de voyages.

Bleu Voyages s'engage à recruter sans aucune discrimination, toutes les candidatures sont étudiées, quel que soit l'âge, l'origine, le sexe ou encore la confession religieuse des postulants. Cette démarche est respectée durant tout le parcours professionnel des salariés, l'évolution étant accessible à tous.

“ *Investir dans l'humain et la qualité de vie au travail* ”



Mise en œuvre

Concrètement différentes actions sont menées dont les comptes rendus sont communiqués et accessibles aux collaborateurs par le biais notamment de l'intranet.

- Mise en place d'un document unique d'évaluation des risques professionnels
- Mise en place d'un plan d'actions en faveur de l'Emploi des séniors depuis 2009
- Audit des sites par la médecine du travail et interview des collaborateurs une fois par an
- Réunions régulières du Comité d'Entreprise et comptes rendus mis en ligne dans l'intranet. Les délégués du personnel étant à la disposition des salariés pour soumettre des questions à l'ordre du jour de chaque réunion
- Grille salariale conventionnelle et convention collective à disposition de tous les salariés via l'intranet
- Document concernant la lutte contre toute forme de discrimination affiché sur les sites dans le cadre de l'affichage obligatoire
- Suivi des formations proposées aux salariés
- Mise en place de tutorat pour les collaborateurs débutants ou ayant moins de 6 mois d'ancienneté dans le métier
- Ouverture aux voyages éco-solidaires pour les collaborateurs de Bleu Voyages
- Accès aux services dans le cadre de l'Action logement (location, accession, mobilité et solidarité)

Un bilan social est rédigé annuellement et présenté aux représentants du personnel et à la Direction Générale de l'entreprise.



Nos Résultats

Mixité sociale et diversité d'âge, notre profession reste très féminine (89%).

Le maintien des séniors dans l'entreprise reste une volonté de la Direction. Actuellement, 39 personnes ont 50 ans et plus (7 hommes, 42 femmes) dont 27 ont 55 ans et plus (4 hommes et 23 femmes). En 2017, 2 embauches de plus de 50 ans ont eu lieu sur les 21 embauches soit 9,52%.

La formation est un axe de prioritaire. Chaque collaborateur a bénéficié au minimum d'une formation en 2017.

50 collaborateurs ont eu accès à 14 formations, 4 dans le cadre du CPF, 10 dans le cadre , soit un total de 747 heures.

167 personnes ont également pu suivre des actions de e-learning, participer à des workshops, etc.

La formation est un axe d'investissement prioritaire pour nos collaborateurs. En collaboration avec notre coopérative Selectour, nous avons proposé des formations management aux reponsables de nos agences loisirs sur deux sessions à Lyon et à Nice. Avec leurs heures acquises dans le cadre de leur compte personnel de formation, des collaborateurs ont été formés à la langue des signes, dans le but d'aider des clients malentendants ou sourds. En interne, plusieurs promotions de poste ont été proposées à l'ensemble des collaborateurs sur notre outil intranet.

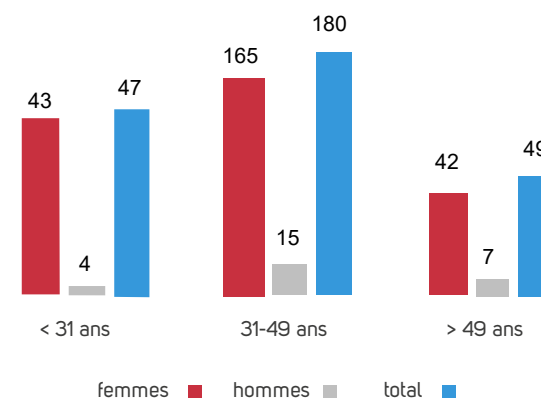
- Mesures en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés

3 collaborateurs bénéficient de la reconnaissance de travailleur handicapé.

Chaque année, Bleu Voyages soutient des ateliers de travailleurs handicapés en commandant des fournitures de bureau.

Nombre d'accident du travail en 2017 : 4 accidents du travail, sur le trajet domicile – travail mais aucun sur le lieu d'activité.

EFFECTIF GLOBAL
au 31 octobre 2017
276 PERSONNES



Mise en conformité de nos points de ventes recevant du public pour permettre l'accessibilité handicapés notamment par le biais de rampes d'accès. Auprès des équipes internes, une campagne de sensibilisation concernant les situation de handicap au travail a été présentée lors de séminaires.



- Investir dans l'humain et la qualité de vie au travail

La qualité de vie au travail fait partie des 3 chantiers prioritaires identifiés par le comité RSE.

L'ensemble des collaborateurs a été sollicité pour répondre à un premier questionnaire anonymement concernant leur avis et ressenti au sein de Bleu Voyages. Un second questionnaire non anonyme leur demandait leurs besoins en terme de matériel, logistiques, bien-être. Suite aux résultats, différentes actions ont été menées :

- Des repose-pieds ont été testés par plusieurs collaborateurs,
- Des conseils pour avoir une bonne posture à son bureau, sont accessibles sur l'intranet de Bleu Voyages,
- Concernant les «Open-Space», chaque plateau a du prioriser les éléments qui les dérangent le plus (bruits, bureaux mal rangés...),
- Un groupe de volontaires va se réunir pour créer un support ludique afin de sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques du savoir-être.



Section 3

Principes relatifs à l'environnement



Principe et objectifs

Bleu Voyages s'est engagé sur les questions de développement durable dès 2008 en réalisant son premier bilan carbone. Celui-ci a été réactualisé en juin 2014 et est disponible sur le site internet de l'entreprise.

En 2016, un bilan de gaz à effet de serre a été réalisé. Par ailleurs, des actions sont régulièrement menées pour maintenir cet axe comme stratégique dans nos développements et nos relations fournisseurs.

Mise en œuvre

Plusieurs actions concrètes ont été mises en œuvre sur différents services :

- Formation des équipes commerciales par un cabinet extérieur spécialiste de ces questions (EFFI21)
- Mise en place sur les principaux sites de doubles écrans visant à réduire les impressions papier.
- Système de collecte pour recyclage des cartouches d'encre avec notre prestataire C PRO
- Système de collecte des déchets (Suez environnement et SITA)
- Mise en place d'un audit par notre prestataire pour mesurer les impressions sur l'ensemble des sites et voir comment les réduire

- Changement du parc des imprimantes pour des produits moins énergivores
- Changement du prestataire de fournitures de bureaux et un critère développement durable a été porté sur le choix des produits sélectionnés et pouvant être commandés.
- Changement de la flotte automobile initiée en 2015 et qui se terminera en 2017 avec des véhicules plus propres et plus écologiques. (passage de MERCEDES classe B ou A à des PEUGEOT 308 ou 208)
- Communication en interne sur le co-voiturage
- Prise en charge de 50% du prix des abonnements des collaborateurs utilisant les transports en commun pour les trajets domicile/lieu de travail
- Des Ruches Bleu Voyages ont été installées pour la biodiversité et la sauvegarde des abeilles



- Changement des bandeaux lumineux de nos enseignes en remplaçant les ampoules par des LED
- Un document des bonnes pratiques impressions (privilégier l'impression noir/ blanc et recto-verso...) a été diffusé sur notre intranet en donnant l'obligation à chaque établissement de l'afficher à proximité d'une imprimante. Notre prestataire C'pro a paramétré un code sur chacune des imprimantes du réseau pour limiter les impressions couleurs.

Résultats

Dans un souci de reporting cohérent avec nos plus gros clients, nous avons opté pour la démarche réglementaire BEGES et non par une démarche de bilan carbone plus lourde dans son périmètre.

L'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 et le décret n° 2011-829 du 11 juillet 2011 relatif au bilan des émissions de gaz à effet de serre prévoit que la réalisation d'un tel bilan est rendue obligatoire pour les personnes morales de droit privé employant plus de 500 personnes. Ce n'est pas notre cas et nous ne sommes pas concernés par cette obligation réglementaire mais dans un souci d'anticipation, de responsabilité et de durabilité, nous avons choisi de conduire cette démarche et ceci de manière proactive.

La différence entre un BGES et un bilan carbone est le périmètre d'évaluation : la méthode de mesure des quantités émises est la même, mais tous les postes ne sont pas évalués.

Pour réaliser ce BGES, l'ensemble des collaborateurs a été mis à contribution puisque ils ont répondu à un premier questionnaire concernant leur trajet domicile-travail (type de transports, distance...).

Un second questionnaire qui portait sur l'énergie de chaque établissement (agence, plateau, bureau...) a été envoyé aux responsables de ces sites.

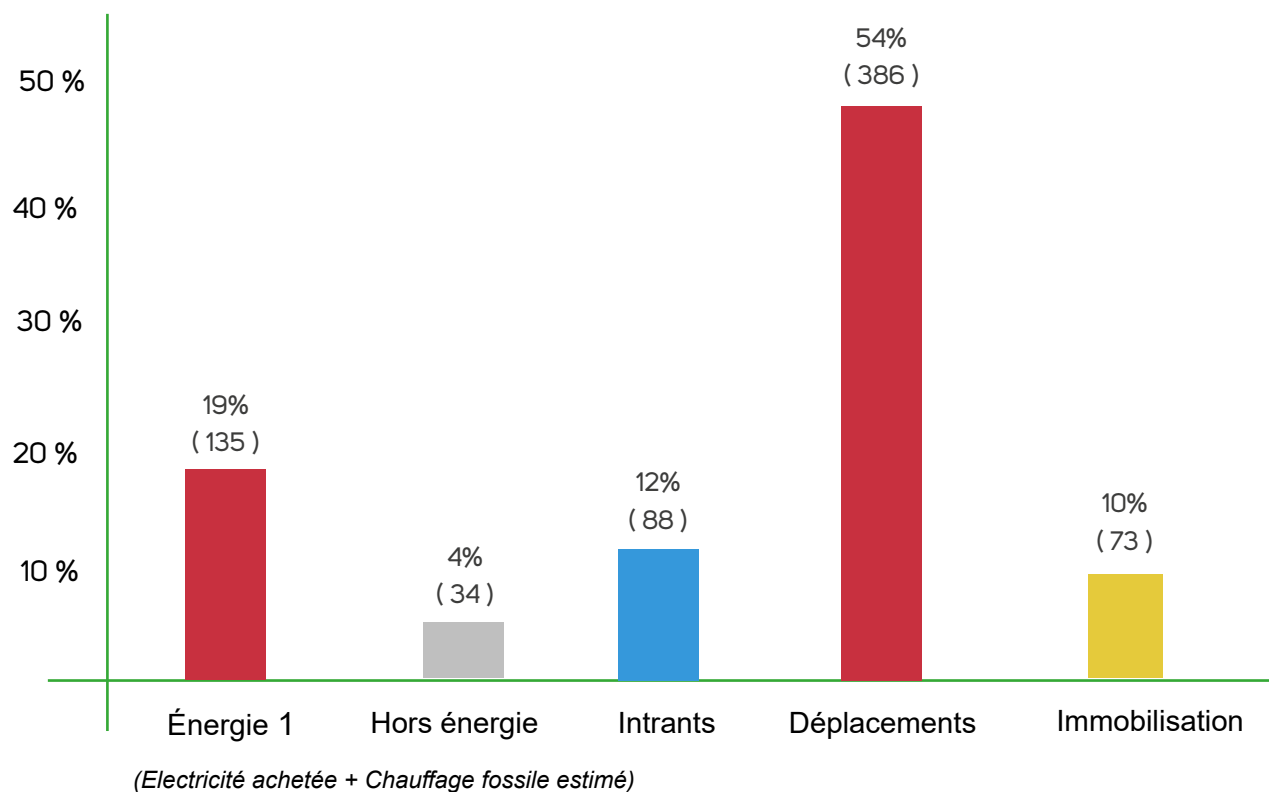


Suite aux réponses, le bilan de gaz à effet de serre a été réalisé par un cabinet extérieur spécialiste (le cabinet EFFI21).

L'implication de tous et la récolte de ces données a permis de réaliser ce bilan. Notre BGES fait état d'un résultat de 195 tonnes carbone (en 2008 le résultat du bilan carbone était de 472 tonnes).

Un document révélant les résultats et préconisations est accessible à l'ensemble des collaborateurs via le site Intranet et à disposition de nos clients ou prospects.

TABLEAU DE SYNTHÈSE *des émissions* DE GES



Section 4

Principes relatifs à la lutte contre la corruption



Principe et objectifs

Bleu Voyages est présent uniquement sur le marché français et s'engage à respecter la législation en vigueur sur son territoire notamment en matière de tolérance zéro concernant la corruption les pots de vin et l'extorsion.

Mise en oeuvre

Ce domaine étant celui où nous étions le moins actif, il était évident pour le comité RSE de l'inclure dans les trois axes prioritaires pour l'année 2017. Il était primordial pour Bleu Voyages de rédiger **une charte anticorruption** en s'appuyant sur **des éléments concrets, vérifiables et quantifiables** assurant ainsi à cette charte toute sa légitimité et garantissant aussi les axes de progrès et d'améliorations.

La sélection des fournisseurs est aussi un sujet important aux yeux de Bleu Voyages depuis de nombreuses années. Déjà, nous respectons scrupuleusement les directives de la Commission européenne, notamment en matière de compagnies aériennes interdites dans l'Union européenne. Naturellement, pour approfondir nos actions dans ce domaine, le comité RSE a choisi la sélection des fournisseurs comme axe de de priorisations. L'étape clé de 2017 : rédiger **une politique d'achat responsable**.

Pour sensibiliser nos partenaires à notre adhésion au Global Compact, nous leur avons envoyé une 1^{ère} communication emailing expliquant notre engagement et notre implication au sein de ce réseau. Une 2^{ème} communication a suivi, pour leur demander leurs actions en terme de RSE. Nous avons aussi **mis à jour notre contrat avec les agences réceptives** (organismes correspondants dans le pays concerné, spécialistes de l'organisation de séjours autour d'un thème ou d'une activité) avec une partie évoquant nos engagements et attentes en terme de RSE.

Résultat

Notre charte anticorruption et notre politique d'achats responsables ont été validées par notre CODIR. Elles sont maintenant consultables sur notre site internet affaires.bleu-voyages.fr et notre outil intranet. Les nouveaux collaborateurs doivent en prendre connaissance et la signer à leur date d'entrée chez Bleu Voyages. Les anciens collaborateurs, ont signé un document pour prouver qu'ils avaient eu connaissance des deux documents.

Agence réceptive : organisme correspondant dans le pays concerné, spécialiste de l'organisation de séjours autour d'un thème ou d'une activité.

BGES : Bilan de gaz à effet de serre - méthode visant à quantifier les émissions des principaux gaz à effet de serre qui peut être appliquée soit à l'échelle d'un produit soit à l'échelle d'une entité particulière (entreprise, administration territoriale, État, ONG).

Bilan carbone : Outil de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre, devant tenir compte de l'énergie primaire et de l'énergie finale des produits et services. La différence avec le BGES est le périmètre d'évaluation : la méthode de mesure des quantités émises est la même, mais tous les postes ne seront pas évalués. Le périmètre du BEGES réglementaire est en effet assez différent de celui du bilan carbone.

CIF : Le congé individuel de formation est un congé qui permet au salarié de s'absenter de son poste afin de suivre une formation pour se qualifier, évoluer ou se reconvertir. Le Cif est ouvert sous conditions. Il est accordé sur demande à l'employeur. Le salarié est rémunéré pendant toute la durée de la formation.

DIF : Droit individuel à la formation

E-learning : recouvre toutes les méthodes de formation s'appuyant sur l'outil informatique.

GESPA : Groupement d'entreprises du secteur protégé et adapté - structure centralisant des entreprises adaptées (EA) et des établissements d'aide par le travail (ESAT). L'entreprise adaptée est en France une entreprise à part entière dont la spécificité est d'employer au moins 80 % de travailleurs handicapés.

RSE : Responsabilité sociale des entreprises – est une démarche volontaire de conduite des affaires des entreprises, qui reflète la contribution des entreprises au développement durable lequel est défini comme «le développement qui répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins».

GLOSSAIRE



Liste des documents disponibles sur notre site Internet et en interne

Certification statut argent par EcoVadis en 2017

Charte anticorruption

Politique d'achats responsables

E-mailing envoyé à nos prestataires

Les actions RSE de nos partenaires

Contrat réceptif mis à jour

Articles publiés dans la presse